

## Les sauveteurs volontaires de proximité : des maillons essentiels de la chaîne de secours

Parce qu'une prise en charge rapide du patient permet de réduire les conséquences pour la suite, le SMUR et le service de cardiologie du CHU de Nancy ont lancé le projet de constituer un réseau de sauveteurs volontaires de proximité formés à l'utilisation du défibrillateur et aux massages cardiaques, créant ainsi l'Association « Grand Nancy Défi'b » (<http://www.grandnancydefib.fr>). M. Claude DELOFFRE, maire de Vandéleville (208 habitants), au sein de la communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulousain nous explique ce dispositif.

### Qu'est-ce qu'un sauveteur volontaire de proximité ?

C'est un citoyen formé aux gestes de premiers secours (massage cardiaque, utilisation d'un défibrillateur, gestion du stress,...) qui se porte volontaire pour répondre aux sollicitations du SAMU 54 dans le cadre d'une mission de sauvetage d'une personne victime d'un arrêt cardiaque à proximité de son habitat. Le sauveteur se rend immédiatement au domicile de la victime et intervient jusqu'à l'arrivée des secours institutionnels.

### Pourquoi est-il un maillon essentiel en milieu rural ?

Il va permettre de raccourcir le temps de prise en charge d'une victime d'un arrêt cardiaque, un élément important lorsque l'on sait que les chances de survie diminuent de 10 % par minute qui passe. En effet, le SAMU, malgré sa grande performance, met en moyenne 12 minutes pour se rendre sur les lieux d'un incident. Le dispositif des sauveteurs volontaires de proximité permet une intervention dans les 5 minutes.

***Il est important qu'un maillage se développe dans les villes mais aussi dans le milieu rural ou simplement par un manque d'intervention rapide, une personne peut perdre la vie, juste l'histoire de quelques minutes qui seront fatales.***

### Comment devenir sauveteur volontaire ?

Devenir sauveteur volontaire de proximité est à la portée de tous et l'Association « Grand Nancy Défi'b » compte former 3 000 sauveteurs pour couvrir l'ensemble des communes du territoire. Pour connaître les modalités, connectez-vous à l'adresse : <http://www.grandnancydefib.fr/svp/devenez-svp>

### Combien de personnes par an décèdent d'un arrêt cardiaque ?

Chaque année en France, 50 000 personnes décèdent suite à un arrêt cardiaque et grâce à la généralisation des sauveteurs volontaires de proximité, véritables sentinelles du cœur, 10 000 vies pourraient être sauvées.

### Peut-on distinguer une syncope d'un arrêt cardiaque ?

Devant une chute brutale d'un individu, il faut que les gens situés à proximité soient capables d'effectuer rapidement le distinguo entre une syncope « banale » et un arrêt cardiaque gravissime. Heureusement, une formation simple permet d'effectuer cette différence.



### Comment le dispositif de sauveteurs volontaires fonctionne-t-il dans votre commune ?

La commune de Vandéleville est située dans le sud du département, à environ 40 minutes de l'hôpital central. C'est l'une des premières communes rurales à disposer de ce service grâce à l'aide indispensable du Professeur Etienne ALIOT, cardiologue, et du Docteur Stéphane ALBIZZATI.

Depuis bientôt 4 ans, 5 habitants sont sauveteurs volontaires de proximité, prêts à intervenir à tour de rôle, en étant joignables sur un numéro de téléphone portable dédié. Ces 5 citoyens assurent des astreintes et des gardes de nuit. Ils disposent d'une trousse de secours et d'un défibrillateur mobile venant compléter celui en fixe au centre du village. Ils sont prêts à agir en 5 minutes à l'appel du SAMU 54.

***Même s'ils n'ont été sollicités qu'à une seule reprise, cette mesure tranquillise la population.***

### La commune de Vandéleville vient d'obtenir le Label « Ma commune a du cœur », de quoi s'agit-il ?

Le Label « Ma Commune a du Cœur » valorise les bonnes pratiques locales en matière de prévention des accidents cardiaques. Son objectif est d'inciter les communes et intercommunalités à s'engager sur cette cause de santé publique. Le Label met ainsi en avant les collectivités locales les plus engagées en matière de formation de la population, d'installation de défibrillateurs cardiaques et de communication autour des bons réflexes.

Il s'agit d'un Label reçu pour récompenser notre engagement dans la lutte contre "la mort subite" qui m'a été remis par la présidente de l'association du même nom, Mme ISABELLE WEILL, accompagnée de son comité d'experts et sous le haut patronage du Sénat.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie de Vandéleville au 03.83.52.34.63**

